



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

opérations extérieures

Question écrite n° 101396

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge M. le ministre de la défense sur l'engagement des forces françaises en Syrie et Irak, dans le cadre de l'opération Chammal. Pour la période du 1er juin 2016 au 31 août 2016, puis pour la période du 1er septembre 2016 au 30 novembre 2016, il lui demande de préciser le nombre de sorties aériennes effectuées par les forces françaises, en distinguant celles opérées depuis chaque base projetée de l'armée de l'air de celles effectuées à partir du groupe aéronaval, et en indiquant également le nombre d'appareils déployés au cours de ces périodes sur chacune des bases projetées et sur le porte-avions.

Texte de la réponse

La France a déclenché l'opération Chammal, le 19 septembre 2014, en coordination avec ses alliés présents dans la région, pour soutenir les forces irakiennes dans leur lutte contre l'organisation terroriste Daech. Par ailleurs, le Président de la République a demandé au ministre de la défense, dès le 7 septembre 2015, que des vols de reconnaissance puissent être menés au-dessus de la Syrie afin d'envisager des frappes contre cette organisation terroriste. L'opération Chammal représente la participation française à l'opération Inherent Resolve de lutte contre Daech. Dans ce contexte, les équipages de l'armée de l'air française ainsi que ceux des aéronefs du groupe aérien embarqué du porte-avions Charles de Gaulle ont participé à de nombreuses opérations menées au-dessus des territoires irakien et syrien. Les opérations aériennes conduites en Irak et en Syrie recouvrent plusieurs types de missions : renseignement, frappes sur des objectifs planifiés, appui de troupes alliées au sol, commandement et contrôle de l'espace aérien, ravitaillement en vol. Pour remplir ces missions, la coalition s'appuie sur l'ensemble des aéronefs mis à sa disposition par les pays membres et répartit leur emploi selon des zones d'action et des créneaux horaires définis. La mise en œuvre des moyens aériens français s'inscrit donc dans une logique de complémentarité. La répartition du nombre de sorties aériennes effectuées par les forces françaises, à partir des bases du Moyen-Orient ou du groupe aéronaval (GAN), du 1er juin au 31 août 2016, puis du 1er septembre au 30 novembre 2016, figure dans le tableau suivant :

Périodes	Base de Jordanie	Bases du Golfe	GAN
Du 1er juin au 31 août 2016	411	101	0
Du 1er septembre au 30 novembre 2016	346	56	414

Le détail et la localisation des moyens aériens engagés par la France dans l'opération Chammal au cours de ces périodes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Périodes	Base de Jordanie	Bases du Golfe	GAN
----------	------------------	----------------	-----

Du 1er juin au 29 juillet 2016	8 M2000 + 1 ATL2	6 RAF	-
Du 30 juillet au 26 août 2016	8 M2000 + 1 ATL2	6 RAF + 1 C135	-
Du 27 août au 12 septembre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF	-
Du 13 au 19 septembre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF + 1 E3F	-
Du 20 au 24 septembre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF + 1 E3F	24 RAF + 2 E2C
Du 25 au 30 septembre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF + 1 E3F	24 RAF + 2 E2C
Du 1er au 25 octobre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF + 1 E3F + 1 C135	24 RAF + 2 E2C
Du 26 octobre au 9 novembre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF + 1 C135	24 RAF + 2 E2C
Du 10 au 30 novembre 2016	6 RAF + 1 ATL2	6 RAF	24 RAF + 2 E2C

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentille](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101396

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 décembre 2016](#), page 10466

Réponse publiée au JO le : [7 février 2017](#), page 1050